

### 1- Les idées reçues

#### ***Je ne me syndique pas car je ne suis pas d'accord avec tout ce que dit le SNES-FSU***

Adhérer ne signifie pas être d'accord avec tout ce que dit et écrit le SNES-FSU. Tous les militants ne partagent pas nécessairement toutes les orientations du SNES-FSU. Mais l'essence même du syndicalisme est d'unir ceux qui ont des intérêts et des idées en commun. Le SNES-FSU est une organisation démocratique qui laisse une large place aux débats internes : les décisions sont prises de manière démocratique et les équipes dirigeantes sont élues par les syndiqués. La voix de chaque syndiqué compte. Vous voulez faire bouger les choses : syndiquez-vous !

#### ***Je ne me syndique pas car je n'en ai pas besoin***

Se syndiquer est un moyen de se défendre, d'être défendu quand on a besoin. Des collègues peuvent ne pas en voir l'utilité immédiate et individuelle mais l'acte de se syndiquer est aussi un acte de solidarité. Se syndiquer, c'est donner les moyens à d'autres collègues d'être aidés, défendus, avant peut-être d'en bénéficier un jour (ce qui ne sera possible que si d'autres ont cotisé pour nous). Se syndiquer, c'est aussi un acte de solidarité collective : c'est donner les moyens à toute la profession d'être représentée et défendue efficacement. Dans cette période où les attaques contre nos métiers sont nombreuses, où la volonté de l'institution est d'individualiser le plus possible le rapport aux agents, la réponse collective permet d'éviter les pièges de l'individualisme.

#### ***Le SNES est toujours contre tout***

Le SNES-FSU s'est prononcé contre collège2016, contre le projet de bac en contrôle continu de JM Blanquer, parce que ces projets, comme d'autres, représentent une régression que ce soit en termes de conditions de travail pour les personnels, ou d'ambition pour nos élèves. Mais loin de la caricature, le SNES-FSU porte aussi un projet éducatif ambitieux qui doit permettre d'achever la démocratisation de notre système éducatif. Parmi ses propositions pour le système éducatif : remise à plat de la réforme du lycée, des épreuves nationales, terminales et anonymes, une baisse des effectifs : en collège, 20 en éducation prioritaire, 24 hors EP, en lycée, 25 en 2de, 30 sur le reste du cycle terminal, etc.

#### ***Le SNES-FSU n'est pas indépendant***

Les cotisations des syndiqués sont la seule ressource financière du SNES-FSU. Elles assurent son fonctionnement au quotidien (publications, courriers aux syndiqués lors des opérations de carrière, etc.). Si vous nous avez déjà lu, si vous nous avez déjà appelé, participé à nos stages, c'est grâce aux cotisations. De plus, cette indépendance financière assure l'indépendance politique de notre organisation. Le SNES rend des comptes à ses syndiqués (rapport d'activités, votes internes) et à eux seuls. Les décharges de service sont attribuées à toutes les organisations syndicales au prorata de leur représentativité mesurée tous les 4 ans lors des élections professionnelles. Au SNES-FSU, tous les militants qui ont une responsabilité assurent un service devant les élèves y compris les responsables nationaux.

### **Le SNES-FSU n'a rien gagné**

- ✓ Il est vrai que les mobilisations de ces dernières années peuvent laisser un sentiment d'impuissance quant à l'efficacité de l'action collective. Mais plusieurs éléments sont à mettre au crédit du Snes
- ✓ De nombreuses luttes locales sont menées et peuvent être gagnées grâce à l'appui du Sn
- ✓ La pression sans relâche et l'action menée par le SNES depuis 2 ans a obligé le ministère à ouvrir des discussions sur le salaire des AESH. Les propositions sont encore insuffisantes mais c'est bien la pression des mobilisations qui ont poussé le ministère à ouvrir des discussions
- ✓ Crise sanitaire : à rebours du déni du ministre, le SNES-FSU est toujours intervenu auprès du ministère et dans les médias avec une position équilibrée, tenant compte des impératifs sanitaires et pédagogiques (il a par exemple demandé des aménagements de programme que le ministère a refusé)
- ✓ Dès les projets de réforme du lycée et du bac (rapport Mathiot), le SNES-FSU a pointé tous les problèmes et conséquences désastreuses de ces réformes. Aujourd'hui, ses analyses sont validées par les retours de terrain mais aussi certains services du ministère (cf. les notes de la DEPP, dont la dernière sur l'évolution des heures de cours). Le travail d'information du SNES permet aujourd'hui qu'une large partie de la profession partage nos constats. Cette action au long cours doit nous permettre d'obtenir des avancées rapidement.
- ✓ Le SNES-FSU a voté pour le volet rémunérations du PPCR (2015/2016) après s'être engagé dans les discussions en pesant de tout son poids d'organisation majoritaire pour faire valoir l'impératif de revalorisation : 2,234 milliards d'euros, gains du PPCR en cumulé sur 2017-2020 pour les personnels du 2d degré, soit 558 millions d'euros par an. Une première étape de revalorisation qu'il faut amplifier

## **2- Ce que propose le SNES-FSU**

- ✓ Construction de l'action collective pour défendre les personnels et porter leurs revendications
- ✓ Informations : publications, stages, permanences téléphoniques, réponses aux mails, site internet, réseaux sociaux
- ✓ Le Snes-FSU est aux côtés des collègues pour les informer sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches dans les moments importants de leur carrière : titularisation, mutations, rendez-vous de carrière
- ✓ Le SNES-FSU est aussi riche d'une réflexion sur nos métiers : analyse des programmes, échanges sur les pratiques professionnelles, le SNES-FSU est aussi un lieu d'échanges entre pairs, à l'abri du regard hiérarchique.
- ✓ Le Snes-FSU a le maillage territorial le plus fin de toutes les organisations syndicales : sections départementales, académiques et nationales. Il y a forcément un interlocuteur du Snes près de chez vous. Pendant le confinement, il s'est adapté en fonctionnant à distance : téléphone, réseaux sociaux etc.

**→ tout ceci n'est possible que grâce aux cotisations des collègues. Sans adhésion, tout cela serait impossible !**

### **3- Pourquoi se syndiquer**

- ✓ Le SNES-FSU défend l'impératif de revalorisation des personnels : dégel du point d'indice, rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et reconstruction des grilles indiciaires
- ✓ Se syndiquer au SNES-FSU, c'est adhérer au syndicat majoritaire : celui qui pèse le plus et donc le mieux à même de porter votre voix et de vous faire entendre.
- ✓ Se syndiquer au SNES-FSU, c'est donner les moyens au syndicat de fonctionner : c'est donc l'assurance d'être aussi bien et régulièrement informé. Sans syndiqués, pas de Snes, pas d'information, pas d'aide au quotidien.
- ✓ Se syndiquer au SNES-FSU, c'est faire vivre la démocratie sociale
- ✓ Se syndiquer pour faire vivre la solidarité dans nos métiers : se syndiquer pour aider d'autres collègues mais surtout pour être plus forts ensemble.

#### **Pour résumer, le SNES-FSU**

- ✓ Un syndicat qui vous écoute, vous informe et vous défend
- ✓ Un syndicat pour gagner la revalorisation
- ✓ Un syndicat pour améliorer vos conditions de travail
- ✓ Un syndicat pour réfléchir et agir pour son métier au quotidien
- ✓ Un syndicat pour transformer la société
- ✓ Un syndicat pour faire évoluer notre système éducatif : démocratisation et lutte contre les inégalités
- ✓ Un syndicat proche et disponible, à vos côtés !
- ✓ Un syndicat pour faire vivre la solidarité professionnelle